

RAPPORT RSE 2016-2017

*Pour une agriculture responsable
et positive*



CAVAC
POSITIVE
AGRICULTURE!

QUI SOMMES-NOUS ?

Cavac est un groupe coopératif agricole et agro-industriel, qui développe ses activités principalement sur le territoire Vendée / Deux-Sèvres. Détenu par 5 000 agriculteurs sociétaires, le groupe compte 1 333 équivalents temps plein (ETP) en 2016, ce qui en fait un acteur économique et social de premier plan.

Caractérisé par sa polyvalence, le groupe s'organise autour de quatre pôles d'activité : le végétal, l'animal, la distribution verte (jardinerie) et l'agro-industrie (alimentaire et biomatériaux).

4 MÉTIERS

Pôle Végétal

Aux métiers historiques de la coopérative (collecte de céréales, approvisionnements) s'ajoutent aujourd'hui les filières végétales spécialisées : production de semences, légumes, pommes de terre, chanvre...

Pôle Distribution

La filiale Cavac Distribution gère un réseau de 13 magasins Gamm vert, 3 Gamm vert Village et 23 AgriVillage, ouverts aux particuliers comme aux agriculteurs, en privilégiant la proximité et le conseil.

Pôle Animal

Le groupe Cavac est caractérisé par la richesse de ses productions animales (bovins, ovins, caprins, volailles, lapins, porcs). Il est également présent dans la nutrition animale.

Pôle Agro-industriel

Matériaux naturels biosourcés, entreprises agroalimentaires Bio..., le groupe développe des activités innovantes qui relèvent de la croissance verte, source de valeur ajoutée pour les agriculteurs.

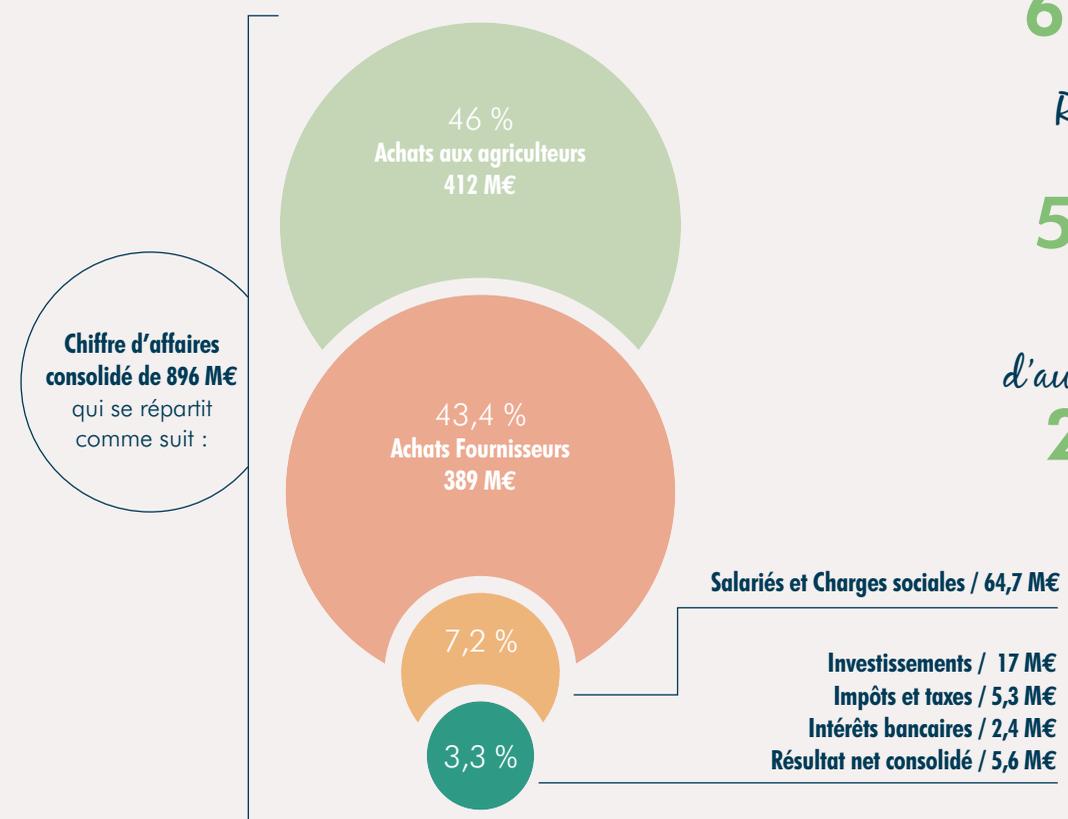
NOS AMBITIONS POUR UNE AGRICULTURE POSITIVE

- **APPORTER** des solutions novatrices aux agriculteurs par une approche globale qui réponde à la diversité des exploitations agricoles du territoire
- **CONSTRUIRE** des filières durables, différenciatrices, créatrices de valeur pour les agriculteurs et nos clients
- **RÉPONDRE** aux attentes des consommateurs : garantir des produits de qualité et investir dans de nouveaux modes de consommation (circuits-courts, e-commerce, agriculture Bio, commerce équitable)
- **INNOVER** dans la croissance verte en valorisant les coproduits de l'agriculture

L'ÉCOSYSTÈME DU GROUPE CAVAC

EN MILLIONS D'EUROS

Le dynamisme du groupe Cavac bénéficie à tout un écosystème. Le chiffre d'affaires généré par le groupe contribue à l'économie locale et nationale. L'affectation du résultat net permet de réinvestir dans le développement des activités du groupe afin de le pérenniser.



Chiffre d'affaires consolidé
896 M€

Chiffre d'affaires coopérative
668 M€

Résultat net consolidé
5,6 M€

Capacité d'autofinancement
23 M€

Salariés
1 333
ETP
↘ 0,6 %

Sociétaires agriculteurs
5 000
Adhérents détenteurs de parts sociales.

Implantations
120
sites



Interviews croisées

Jérôme Calteau, président du conseil d'administration
 Jacques Bourgeois, directeur général

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE



Jacques Bourgeois (à gauche)
 et Jérôme Calteau (à droite)

Comment Cavac se positionne-t-elle en matière de Développement Durable ?

Jérôme Calteau : Le développement durable est passé dans le langage courant avec un usage trop souvent superficiel, à des fins de seule communication.

Or chez Cavac, si le vert est déjà notre couleur depuis toujours, nous nous sommes appropriés des démarches vertueuses et très concrètes de longue date, tant aux plans environnemental que social et de gouvernance. Cela vaut auprès de nos agriculteurs sociétaires comme en interne au sein de la coopérative.

" La responsabilité sociétale, c'est aussi l'attention portée aux hommes et aux femmes de l'entreprise pour que la réussite de l'entreprise soit aussi et avant tout, une réussite humaine. "

Par nature et par construction la coopérative porte les gènes d'un développement durable.

Jérôme Calteau : Non-délocalisables, un capital social qui se transmet de générations en générations, les coopératives s'assoient à maints égards sur un modèle vertueux qui s'inscrit dans la durée. Le groupe Cavac a à cœur, de vivre pleinement ce modèle coopératif à travers une gouvernance de proximité et très participative, où agriculteurs élus et salariés œuvrent ensemble pour l'intérêt collectif et le souci d'un territoire dynamique.

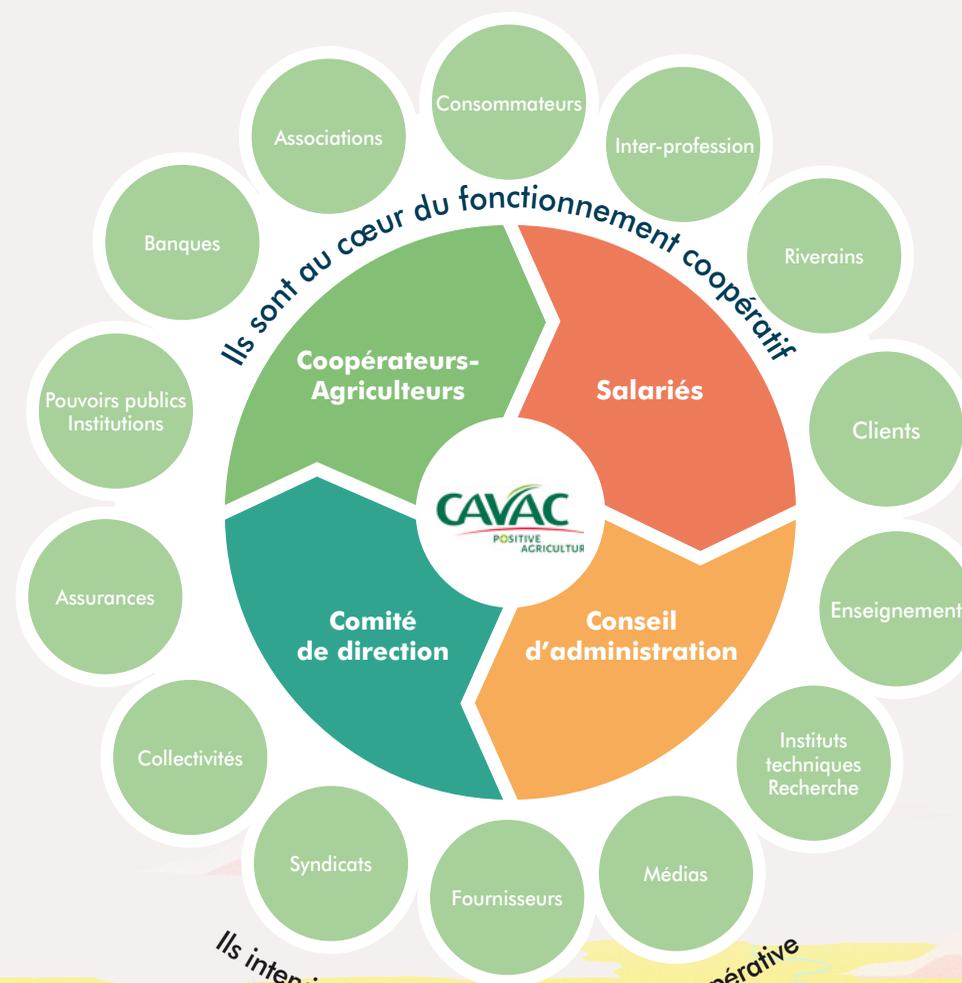
Et parmi vos initiatives les plus emblématiques, que mettriez-vous en avant ?

Jacques Bourgeois : Au plan environnemental et économique, nous recherchons et promouvons des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement avec la mise en place de filières qualité exigeantes tant en productions animales que végétales, afin de répondre à des attentes sociétales qui évoluent très vite. Nous sommes également très impliqués en Agriculture Biologique. Nous sommes leader en produits d'isolation pour le bâtiment à partir de fibres végétales agricoles (chanvre, lin). Nous sommes très impliqués dans la valorisation des coproduits et l'économie dite circulaire (compostage, biomasse énergie, méthanisation...). Nous sommes équipés pour la récupération des emballages auprès de nos adhérents... Dans un autre registre nous avons lancé les filières Agri-Éthique pour une répartition plus équilibrée et stable de la valeur ajoutée entre les différents maillons des filières concernées.

DIALOGUER AVEC NOS PARTIES PRENANTES

En tant qu'acteur important du territoire, la coopérative doit maintenir des relations de confiance avec l'ensemble des acteurs qui gravitent dans le périmètre de ses activités. Toutes décisions ou actions doivent être partagées avec nos parties prenantes ; ce qui compte ce n'est pas uniquement le contenu de nos actions mais également la manière dont elles sont mises en œuvre.

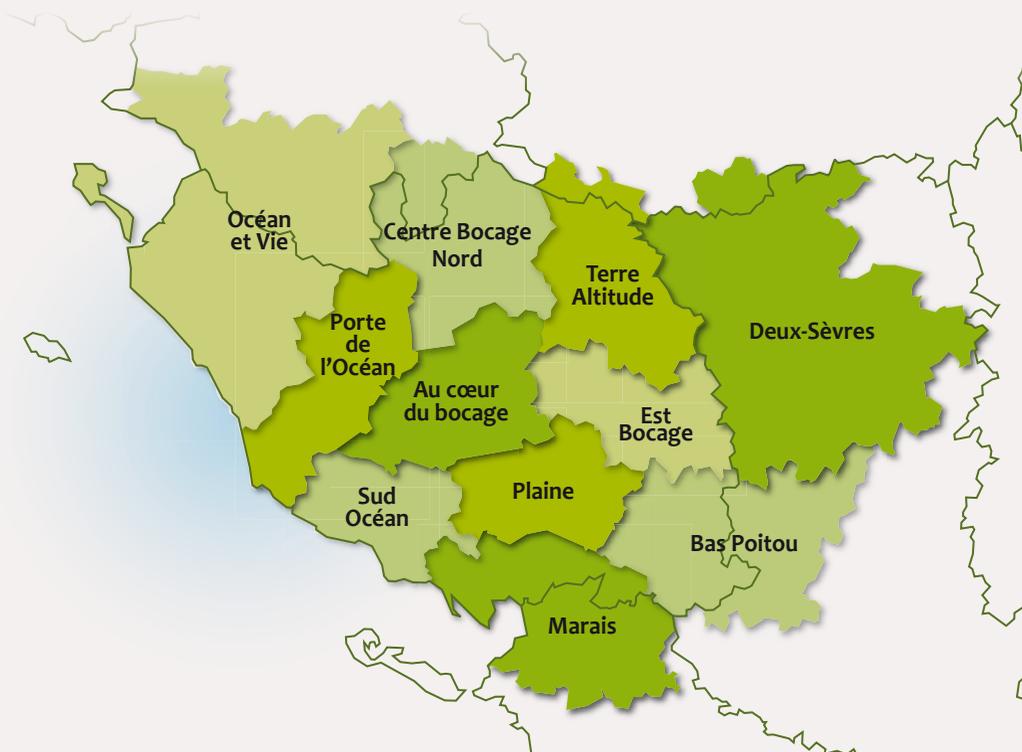
Dans cette perspective nous avons listé nos parties prenantes dès 2010 et réalisé une cartographie de celles-ci, ce document de travail nous permet de mesurer la dynamique de la relation avec celles-ci, les classer en fonction de l'impact de nos décisions/actions sur leurs activités et réciproquement. Nous instaurons ainsi un dialogue qui s'inscrit dans une démarche de progrès continu.



UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

La coopérative Cavac a été créée en 1965 par des agriculteurs qui souhaitaient valoriser et vendre ensemble leurs productions. Ils en sont à la fois propriétaires (car détenteurs de parts sociales) et fournisseurs en produits agricoles, que la coopérative va ensuite valoriser de la meilleure façon possible. Notre territoire est divisé en 11 sections géographiques au sein desquelles les sociétaires élisent un président et un vice-président qui représentent leur section au Conseil d'Administration de la coopérative. Cela permet une représenta-

tion géographique homogène. Chaque comité de section se réunit trois à quatre fois par an. Parallèlement, les activités spécialisées sont régies par des organisations de producteurs qui élisent un Président siégeant au Conseil d'Administration de la coopérative. Ce fonctionnement démocratique croisant à la fois les territoires et les productions garantit non seulement l'expression des attentes de tous les agriculteurs mais également l'équité et la transparence des décisions prises par le Conseil d'Administration.



Dans une coopérative, les agriculteurs-coopérateurs décident et votent ensemble, selon le principe démocratique « 1 homme = 1 voix ».



Les bénéficiaires sont investis dans la coopérative ou distribués aux agriculteurs.

BUREAU



PRÉSIDENT

1- Jérôme Calleau
Aizenay (85)

VICE-PRÉSIDENTS

- 2- Jean-Marie Gabillaud
Sainte-Cécile (85)
- 3- Franck Bluteau
Jard-sur-Mer (85)
- 4- Jean-Michel Saubiez
Château-Guibert (85)

TRÉSORIER

5- Didier Plaire
L'Aiguillon-sur-Mer (85)

SECRÉTAIRE

6- Dominique Briffaud
Breuil-Barret (85)

AUTRES MEMBRES DU BUREAU

- 7- Patrick Sauvaget
Saint-Pompain (79)
- 8- Damien Martineau
Saint-Vincent-sur-Graon (85)
- 9- Mickaël Bazantay
Bovineo - Cosse d'Anjou (49)

ADMINISTRATEURS



10- Chrystèle Amiaud
Groupement porcs
Les Essarts en Bocage (85)

11- Yannick Blanchard
Section Terre Altitude
Mouchamps (85)

12- Marinette Bobineau
Vendée Sèvres Ovins
Mervent (85)

13- Francis Bordage
Section Au cœur du Bocage
La Roche-sur-Yon (85)

14- Guy-Marie Brochard
Groupement volailles
Chavagnes-en-Paillers (85)

15- Jean-Henri Bruneleau
Section Océan et Vie
Coëx (85)

16- Daniel Burneau
Porte de l'Océan
Les Achards (85)

17- Jean-Luc Caqueneau
Groupement légumes
Benet (85)

18- Nicolas Danieau
Section Centre Bocage Nord
L'Herbergement (85)

19- Thierry Genauzeau
Section Marais
Vix (85)

20- Daniel Maindron
Section Océan et Vie
La Garnache (85)

21- Gwénaél Moreau
CPLB - Lapins
Saint-Jean-de-Liversay (17)

22- Thierry Pairaud
Section Bas Poitou
Fontaines (85)

23- Jean-Baptiste Puaud
Section Plaine
La Reorthe (85)

24- Freddy Renolleau
Centre Bocage Nord
St Denis la Chevasse (85)

25- Jean Roulleau
Section Terre Altitude
Monsireigne (85)

26- Berthy Talbot
Section Deux-Sèvres
Chanteloup (79)

27- Julien Vœgelin
Section Plaine
Chasnais (85)

LA RSE, UN ÉTAT D'ESPRIT QUI IRRIGUE NOTRE ORGANISATION

Ludovic Brindejone
Directeur RSE

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou développement durable, quel que soit le vocable, permet de lier les activités du groupe Cavac à l'environnement dans lequel il évolue. C'est un état d'esprit qui irrigue notre organisation et se matérialise par des initiatives collectives internes et externes. Très concrètement, que je sois un manager, un collaborateur, au moment où j'élabore un projet, où j'effectue une action, je dois intégrer dans le même temps l'impact positif ou négatif de ma décision sur les trois piliers du développement durable (économique, social/sociétal, environnemental). Puis si nécessaire je modifie, j'améliore..., nous sommes bien dans une démarche de progrès.

" 13% est le gain moyen des entreprises qui ont cherché à améliorer leurs pratiques RSE "

(Source : France Stratégie 2016)

La RSE, au-delà de la contrainte réglementaire de « reporting », est avant tout un état d'esprit et un levier d'innovation. Notre volonté n'est pas de se conformer naïvement à la réglementation, au contraire notre stratégie RSE répond aux demandes de la société tout en apportant une valeur ajoutée aux productions de nos agriculteurs. L'année dernière, notre premier rapport RSE a permis de valoriser notre savoir-faire auprès de l'ensemble de nos parties prenantes mais aussi auprès de nos salariés. Cette deuxième version permet déjà de mesurer le chemin parcouru en toute transparence.

Parmi les nombreux bénéfices de la RSE, nous pouvons identifier pour le groupe Cavac l'éco-conception qui consiste à repenser la fabrication de nos produits pour limiter notre impact environnemental et limiter les coûts. Le groupe est également à l'affût de nouvelles opportunités

économiques en proposant des services et des produits plus responsables. La démarche RSE nous permet aussi de renforcer la réputation et la valeur de nos marques

Notre culture de la RSE doit se diffuser à l'ensemble des salariés, la mise en place d'un groupe de travail sur le bien-être au travail, sur l'identification des pistes d'économies... en sont de bons exemples. Prochainement l'ensemble des salariés sera impliqué, par l'intermédiaire d'une boîte à idée digitale pour soumettre leurs propositions. Les initiatives ne manquent pas au sein de notre groupe et cela doit s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. L'organisme tiers indépendant, le groupe Y, spécialisé dans l'audit extra-financier, a audité cette année notre rapport, a relevé la pertinence des informations (enjeux, actions, indicateurs), leur transparence (comparabilité des indicateurs) et leur fiabilité (données auditées). Notre volonté n'est pas d'avoir un énième trophée mais bien d'apporter la preuve à nos parties prenantes, de la fiabilité de notre stratégie et de notre savoir-faire en matière de responsabilité sociétale.



NOTRE STRATÉGIE RSE

AGIR

... pour une production agricole dynamique, performante et durable sur le territoire

RÉPONDRE

... aux attentes des consommateurs et de la société : garantir des productions de qualité, explorer de nouvelles voies (circuits courts, e-commerce, bio, commerce solidaire,...)

CULTIVER

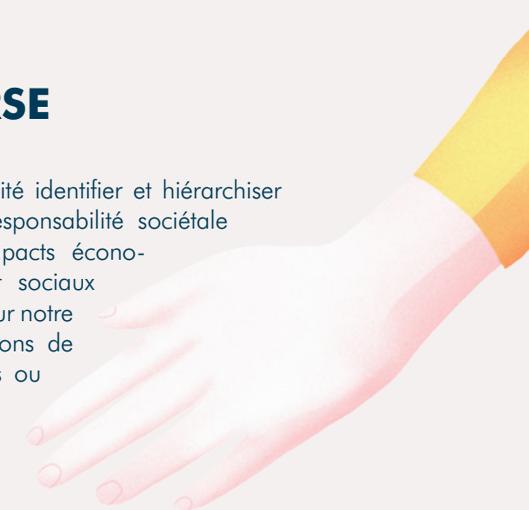
... l'esprit coopératif et collaboratif : miser sur le capital humain interne et favoriser la co-construction avec nos sociétaires et clients

PRÉSERVER

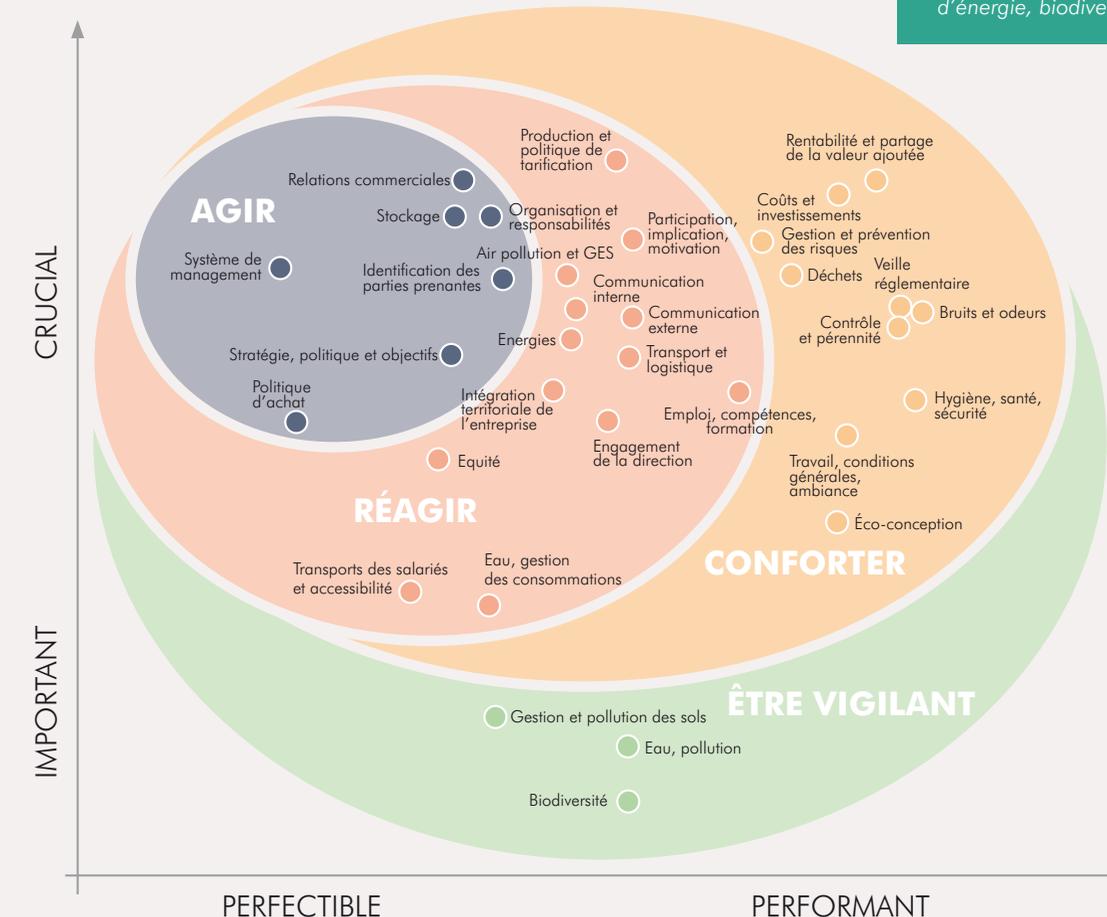
... les ressources énergétiques et naturelles : économie et production d'énergie, biodiversité.

NOS ENJEUX RSE

Dès 2011, nous avons souhaité identifier et hiérarchiser nos enjeux en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. Il s'agit des impacts économiques, environnementaux et sociaux susceptibles d'influer à la fois sur notre performance et sur les décisions de nos parties prenantes internes ou externes.



Cartographie des enjeux



AXE 1

AGIR

**POUR UNE
PRODUCTION
AGRICOLE
DYNAMIQUE,
PERFORMANTE
ET DURABLE
SUR LE TERRITOIRE**



AXE 1

AGIR POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET INNOVANTE

Par ses actions, le groupe Cavac entend faire du développement durable un vecteur de valeurs, pour une agriculture à la fois rentable et respectueuse de l'environnement. Acteur majeur du territoire, Cavac s'appuie sur sa capacité à innover pour apporter des solutions aux agriculteurs en phase avec les attentes sociétales.

S'IMPLIQUER LOCALEMENT

Le groupe Cavac est implanté en Vendée, Deux-Sèvres et sur les départements limitrophes. Ces activités se déploient sur 120 sites répartis sur ce territoire. Cette notion d'ancrage territorial est une caractéristique fondamentale qui préserve les agriculteurs de toute délocalisation. Les 5 000 sociétaires de la coopérative contribuent à l'aménagement du territoire, à l'entretien des paysages mais aussi à l'économie locale. En termes d'emploi, le groupe compte 1 333 équivalents temps plein en 2016, ce qui en fait un acteur économique et social de premier plan au niveau de la région.



VOLINÉO S'ENGAGE POUR LES RESTOS

Les 21 éleveurs de poules pondeuses de Volinéo (groupements volailles de Cavac) se sont lancés dans une initiative généreuse et solidaire : le don agricole. Chaque producteur a pris un engagement envers les Restos du Cœur pour donner un œuf par jour à l'association, soit 7 665 œufs. Cet engagement a été formalisé par une convention signée par les trois parties engagées : les producteurs, Volinéo et la société Lœuf, chargée du conditionnement des œufs.

17 M€ investis en 2016-2017
↘12%

1 945 personnes rémunérées par le groupe

ACCOMPAGNER LES JEUNES SOCIÉTAIRES

La coopérative a fait de l'accompagnement des jeunes sociétaires une priorité. Il s'agit de leur donner les moyens de passer ce cap délicat des premières années après leur installation. Quand un jeune sociétaire s'installe, différents dispositifs sont activés par la coopérative : conseil technico-économique renforcé, marges ou prix garantis, aides à la mise en place de cheptel, prêts spéciaux, avances de trésorerie... En 2016/2017, 800 000 euros ont ainsi été versés aux jeunes sociétaires. Un seul objectif : la réussite de leur installation.

800 000 € d'aides pour les jeunes sociétaires



SUSCITER DES VOCATIONS CHEZ LES JEUNES

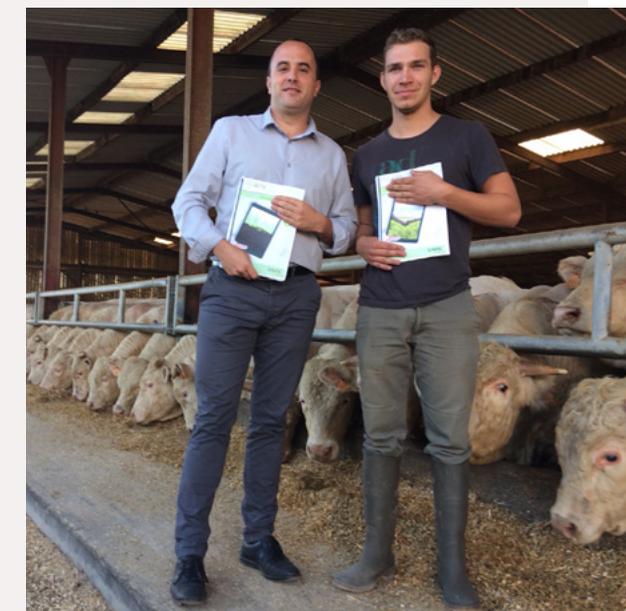
Consciente que demain se prévoit aujourd'hui, la coopérative est active pour promouvoir le métier d'agriculteur auprès des jeunes. Depuis 2006, Cavac accueille 500 élèves en début d'année scolaire sur des exploitations agricoles volontaires. En 2016, ce sont les filières canards, lapins et ovins qui étaient mises à l'honneur. L'objectif de ces quatre journées annuelles est de susciter des vocations auprès des jeunes de l'enseignement agricole.

TEMOIGNAGES

INSTALLATION : BIEN PRÉPARER SON PROJET

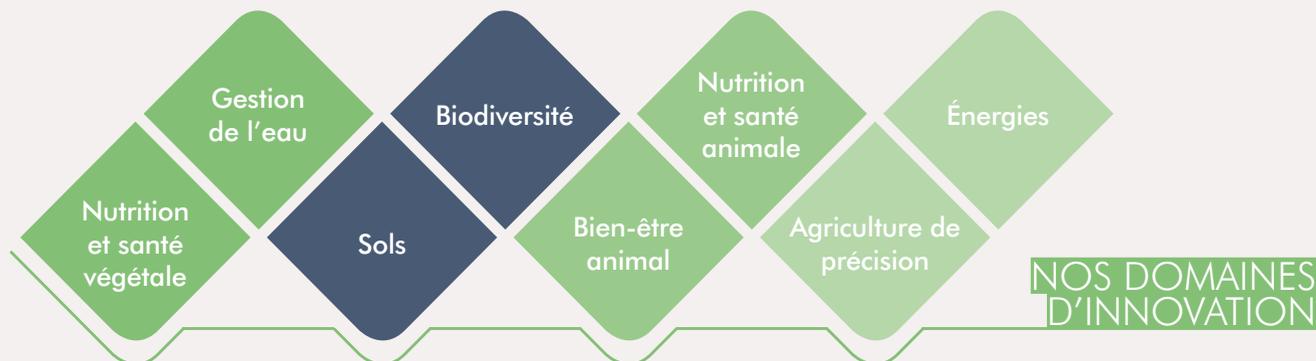
Brice Guilloteau - Directeur Agroenvironnement et Services
Rémy Nicolaizeau, futur agriculteur

« Le contact est tout de suite passé entre nous », se souvient Rémy lorsqu'il relate sa rencontre avec Brice à l'occasion d'une intervention en classe de BTS Acse au lycée des Établissements de La Roche-sur-Yon (85). C'est donc assez naturellement que Rémy a fait appel à Brice pour l'accompagner dans son projet d'installation. Rémy compte reprendre la ferme voisine de celle où il a effectué son stage. « Les exploitants ont besoin d'une approche globale en cas de projet pour prendre les bonnes décisions, c'est ce que nous proposons au travers de Projectis » précise Brice Guilloteau. Tout est passé en revue : la stratégie de l'exploitation, le contexte agro-environnemental, l'impact du projet sur le plan technique, financier, économique, humain, temps de travail... « Le projet analysé par Cavac me permet d'avoir plusieurs visions et d'étudier différentes pistes. Je compte bien continuer à travailler avec la coopérative car elle propose des filières intéressantes », conclut Rémy Nicolaizeau.



AXE 1

IMPULSER ET DÉPLOYER L'INNOVATION AGRICOLE



RÉDUIRE LA POLLUTION DES EAUX

Le groupe Cavac propose de plus en plus de solutions de bio-contrôle, même s'il est encore compliqué d'obtenir une efficacité équivalente aux traitements chimiques. De bons exemples existent toutefois et la coopérative met tout en œuvre pour les développer, tels que l'anti-limace naturel SluXX en stock dans tous les dépôts (alors que son équivalent chimique, le métaldéhyde n'est disponible que sur commande).

SluXX
Anti-limaces naturel
11 292 ha
↘ 22 % depuis 2015-16

Trichogrammes
Lutte biologique en maïs
1 582 ha
↗ 5,5 % depuis 2015-16

DIMINUER L'USAGE DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX ET ANTIBIOTIQUES

Le recours aux aliments médicamenteux continue à baisser dans les élevages de la coopérative grâce à des plans d'actions spécifiques. En élevage de porc, l'objectif de 100 % d'aliment premier âge sans antibiotique est quasiment atteint. Il ne reste plus que 0,87 % des volumes commercialisés auprès des adhérents du groupement porcs qui sont pourvus d'antibiotiques. En Lapin, les démarches de démédecation entamées en 2010 se poursuivent et ciblent désormais plus particulièrement la maternité, l'objectif est d'atteindre une réduction de 50 % des antibiotiques entre 2010 et 2020. Les index IFTA* permettent de suivre nos progrès.

↘ 9 %
IFTAr / 0,77

↘ 15 %
IFTAc / 0,33

*Index de fréquence des traitements par les antibiotiques
(r : femelles reproductrices, c : lapins en croissance)

UNE IMPLICATION FORTE DANS LA BIO

Le groupe Cavac est fortement impliqué dans l'Agriculture Biologique au travers de filières complètes, du champ à l'assiette, notamment en céréales, légumes et porcs. Ces filières vertueuses reposent sur un engagement fort des partenaires avec une contractualisation dans la durée. La dynamique de conversion des surfaces se poursuit. La coopérative a atteint 2 500 hectares de surfaces de céréales engagées en agriculture biologique en 2016 avec pour objectif de monter à 4 000 hectares en 2017. Les surfaces de légumes biologiques atteignent 1 030 hectares au cours de cet exercice, soit une croissance de plus de 40 % par rapport à l'année dernière. Les filières animales de la coopérative connaissent également une croissance très forte : porcs (+ 50 %), œufs (+ 125 %) et alimentation animale (+ 78 %).

RALLYE BIO EN JUIN 2017 MIS EN PLACE PAR CAVAC ET LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE VENDÉE / PAYS-DE-LA-LOIRE



85 M€

Chiffre d'affaires en lien avec l'agriculture biologique

(amont et aval)
Soit 9,5 % du chiffre d'affaires total

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE PILOTÉE

L'usage des outils de pilotage continue à se déployer dans les exploitations tels que les photos satellite pour ajuster ses apports azotés, les reliquats d'azote, les modèles agronomiques pour adapter la protection des cultures... L'objectif reste inchangé : apporter la bonne dose, au bon moment et au bon endroit. Pour y parvenir, les innovations informatiques et technologiques du matériel agricole permettent d'envisager des économies d'intrants sans pénaliser le potentiel technico-économique des exploitations.



Cerelia :
Des photos satellite pour piloter la fertilisation
26 000 ha



Agriculture de précision :
Accompagnement pour moduler la fertilisation dans les parcelles ou les semis
120 exploitations modulent leurs apports d'azote avec la coopérative.



Sondes à irrigation :
Les sondes placées dans le sol déterminent la quantité et la date optimale d'apport d'eau
44 parcelles suivies

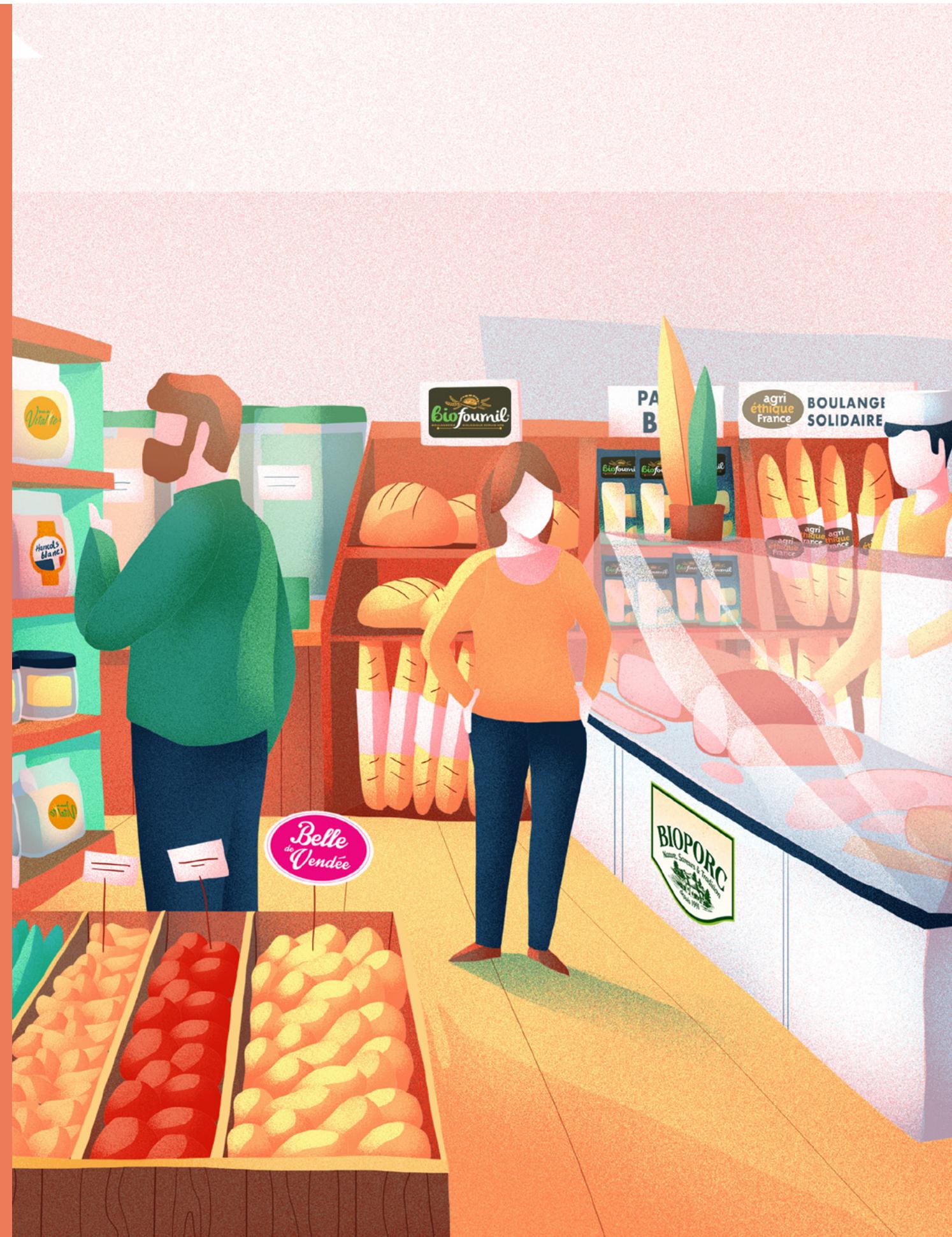


Dialog Atlas :
Alerte deux fois par semaine pour déclencher ou non des traitements fongicides en fonction du risque de chaque parcelle.
60 exploitations concernées (3 000 ha)

AXE 2

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET DE LA SOCIÉTÉ :

garantir des produits de qualité,
explorer de nouvelles voies
(circuits courts, e-commerce, Bio,
commerce solidaire...)



AXE 2

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET DE LA SOCIÉTÉ

A l'écoute des consommateurs, le groupe Cavac a su anticiper et évoluer de pair avec les attentes de la société. Tout d'abord en s'investissant très tôt dans les filières qualité et l'agriculture biologique, puis plus récemment dans la valorisation de l'agriculture sur le marché non-alimentaire (biomatériaux) ou bien encore dans les nouveaux modes de consommation et de commercialisation.

APPORTER UNE QUALITÉ SANITAIRE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Les filières qualité et la mise en place d'une contractualisation équilibrée entre tous les maillons de la chaîne sont un axe fort de la stratégie du groupe Cavac. L'objectif est de mieux valoriser la production des adhérents avec un prix juste, de répondre aux attentes des consommateurs (mieux manger, plus sain, et plus local), tout en bâtissant des relations durables avec ses clients industriels. Environ 65 % de la collecte des céréales et oléagineux se fait aujourd'hui via les filières qualité dans le respect de cahiers des charges précis.

65 %

de la collecte des céréales et oléagineux en filières qualité

138

cahiers des charges

745 audits internes

132 jours d'audits externes

79 706 analyses dans notre laboratoire

↘ 11,4 %

FILIÈRES QUALITÉ

45 Végétales **53** Animales

CAVAC LÉGUMES SECS DÉCROCHE L'IFS

Cavac légumes secs a obtenu le niveau supérieur de la certification IFS Food version 6 en novembre 2016 pour ses petits conditionnements. Ce standard internationalement reconnu garantit que l'entreprise certifiée a mis en place un système qui prend en compte le risque alimentaire et met en œuvre les actions indispensables pour le réduire, et que ses objectifs principaux sont la sécurité et la satisfaction du consommateur. Cavac Légumes secs est donc la quatrième entité du groupe Cavac à détenir l'IFS Food après les entreprises agroalimentaires Bioporc et Biofournil ainsi que la conserverie de légumes Olvac*.

A noter également, la production de légumes destinés à l'industrie (haricots verts, petits pois...) est certifiée AgriConfiance volet environnement (NF-V007) depuis mai 2017.

*Filiale à 50 %



AGRI-ÉTHIQUE, UNE RÉFÉRENCE POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE

Lancée sur le blé en juin 2013, la démarche Agri-Éthique a, en quatre ans, fait des émules. Les agriculteurs, 200 au démarrage, sont aujourd'hui plus de 1 000 à adhérer au concept. Aujourd'hui, le champ d'action d'Agri-Éthique s'étend bien au-delà du blé. Après le pain, les crêpes, les œufs, la dernière filière en date porte sur le lait équitable. Un contrat a été signé entre des éleveurs, la coopérative laitière des Alpes du Sud et la fromagerie de Montbardon dans le Queyras (05).

Autre fait notable, Agri-Éthique a été accueillie en 2016 par PFCE, « la Plateforme pour le Commerce Équitable », une référence dans le domaine à l'échelle nationale, preuve de sa reconnaissance par les acteurs historiques du commerce équitable.



AGRI-ÉTHIQUE PARTICIPAIT À UNE FAIR[E] ZONE AU CAFÉ CARMINE À PARIS EN JUIN 2017

1 631 partenaires

↗ 301 EN 1 AN

AXE 2

INNOVER, DANS L'ADN DU GROUPE CAVAC

CHEZ BIOPORC, LA GOURMANDISE EST UN JOLI DÉFAUT !

De nouvelles saveurs apparaissent chez Bioporc, le charcutier Bio, en phase avec les tendances de consommation « plaisir / apéritives », comme le filet mignon fumé aux Herbes de Provence (primé du Trophée d'Argent Natexpo 2017). Au-delà des produits, Bioporc revendique avec fierté un attachement fort aux valeurs de la Bio, tant dans sa relation et son engagement durable auprès des éleveurs de porcs Bio, que dans son travail sur les process (gamme sans sel nitré, réduction du sel), les packagings (privilégier les mono-matériaux, recyclables) que sur les recettes, simples et au goût authentique.



BIOFOURNIL SURFE SUR LA VAGUE DU « FAST-GOOD »

Toujours à l'affût des nouvelles tendances de marché, Biofournil a développé en 2017 plusieurs références de pains à burgers Bio ou « buns ». En effet, les consommateurs plébiscitent depuis quelques années les burgers premium et les veggies burgers cuisinés avec des produits frais et de qualité. Avec ces buns 100 % Bio, Biofournil surfe sur cette vague du « fast-good » pour manger vite... mais mieux.



NOS GAMM VERT SE LANCENT DANS L'ALIMENTAIRE BIO

Trois magasins Gamm vert de la filiale de distribution du groupe Cavac ont intégré en 2017 des espaces de vente de produits exclusivement Bio sous enseigne La Vie Claire : La Châtaigneraie, Fontenay-Le-Comte et La Roche-sur-Yon. D'une surface de 180 m², ces marchés 100 % Bio sont spécialisés dans l'alimentaire avec des rayons frais (fruits et légumes, charcuterie, crèmerie, fromage), diverses boissons et surtout de nombreuses références en épicerie sèche dont un rayon de produits vrac en libre-service. Les produits Bio du groupe y trouvent naturellement toute leur place.

CAVAC BIOMATÉRIAUX MICRONISE LES MATIÈRES VÉGÉTALES

Fin 2016, la filiale Cavac Biomatériaux s'est lancée dans une nouvelle diversification : la micronisation de la matière végétale sous forme de poudre ultrafine. Le marché visé est celui de la plasturgie (extrusion, injection...) où cette matière micronisée est utilisée en remplacement de la « charge minérale » en mélange aux résines / PVC. A titre d'exemple, les produits de decking (lames de terrasse ou de bardage) en matériaux composites font appel à ces matières biosourcées. Plus globalement, l'unité industrielle de Sainte-Gemme-La-Plaine tourne à plein régime pour répondre à la forte demande en matériaux d'origine végétale.

PAILLES VALORISÉES

Chanvre 8 355 tonnes ↘ 10 %
Lin 3 350 tonnes Stable

DES ANAS DE LIN AVANT LEUR MICRONISATION



PRODUIT ICI, LE PLUS COURT CHEMIN VERS MES PRODUCTEURS

« Produit Ici » a été officiellement lancé en juin 2017 par la coopérative. Ce site web met en relation les consommateurs, séduits par des aliments de qualité, produits localement, avec les adhérents de la coopérative engagés dans la vente directe. L'offre, amenée à s'élargir, se compose d'un large choix de viandes (bœuf, porc, lapin, agneau, volailles...), de fromages et de légumes secs. Les consommateurs peuvent consulter les offres du moment, les lieux et horaires des ventes, voire même réserver leur commande, sans quitter le site. Au lancement, une cinquantaine de producteurs sont déjà référencés, l'objectif est d'atteindre 150 à 200 d'ici deux ans.



www.produitici.fr

TÉMOIGNAGE

« LE CONSOMMATEUR A BESOIN DE NOUS CONNAÎTRE »

Marie-Pierre Bouhier, éleveuse de porcs

« Cela fait très longtemps que je vends directement des colis de porcs à la ferme car j'apprécie le contact direct avec les consommateurs. Jusqu'à présent, on fonctionnait avec le bouche à oreille auprès d'une clientèle d'habités. Le groupement des producteurs de porcs de Cavac nous a proposés d'adhérer à « Produit ici » pour gagner en visibilité et mieux nous faire connaître sur Internet. Grâce au numérique, nous avons de nouveaux clients, notamment des jeunes couples. Les particuliers peuvent même composer à la carte leur colis et réserver nos produits en ligne. On s'est aussi adapté en proposant des petits colis moins chers pour les budgets serrés. Les consommateurs me posent beaucoup de questions, ils veulent savoir comment sont élevés nos porcs, avec quoi ils sont nourris... Ça les rassure de venir à la ferme et de savoir qui a produit la viande qu'ils consomment. En tant qu'éleveuse, je considère que c'est de notre responsabilité de communiquer sur notre métier.



AXE 3

CULTIVER

L'ESPRIT COOPÉRATIF ET COLLABORATIF :

miser sur le capital humain interne
et favoriser la co-construction
avec nos sociétaires et nos clients



AXE 3

CULTIVER L'ESPRIT COOPÉRATIF ET COLLABORATIF

Comme dans toute coopérative, l'individu est placé au cœur de notre fonctionnement, car nous sommes avant tout une société d'Hommes et non de capitaux avec un principe de fonctionnement et des valeurs qui nous différencient des sociétés commerciales. Un lien étroit existe entre les collaborateurs et les adhérents, qui forment une vraie communauté d'intérêt.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE

9 %
- de 26 ans

15 %
+ de 55 ans

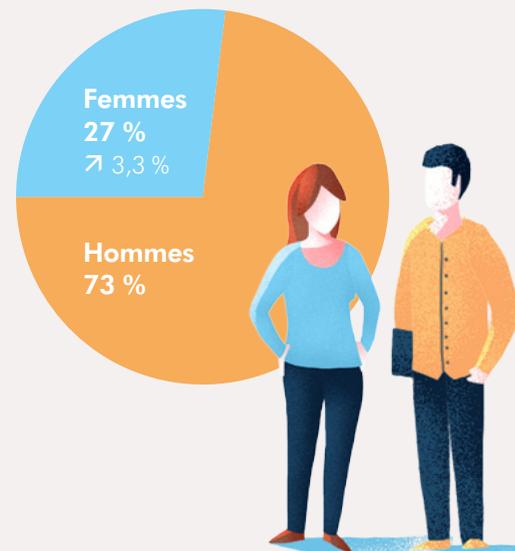
Quel que soit son âge, un salarié doit avoir les mêmes chances d'accéder à l'emploi. Pour les jeunes, l'objectif est d'atteindre 9 % de salariés de 26 ans et moins sur nos effectifs et de recruter au minimum 15 contrats d'alternance par an. Pour les seniors, le groupe souhaite maintenir, autant que possible, un pourcentage d'emploi de 10 % de l'effectif total de seniors âgés de 55 ans et plus jusqu'à l'âge de la retraite. En termes de recrutement, l'entreprise s'engage dans la mesure du possible à ce que l'embauche des 45 ans et plus représente 10 % minimum du nombre total des embauches réalisées par an dont 5 % de 50 ans et plus.

EMBAUCHE

19 contrats d'alternance
28,4 % de salariés de plus 45 ans

AGIR POUR L'ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES

Notre accord en faveur de l'égalité des hommes/femmes est arrivé à échéance en octobre 2016 ; les partenaires sociaux et la direction du groupe ont réaffirmé leur attachement au principe de l'égalité professionnelle hommes/femmes en négociant un nouvel accord. Convaincus que la mixité au sein de l'entreprise constitue un facteur de complémentarité, de cohésion sociale et de richesse, les partenaires sociaux ont convenu de développer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes notamment en privilégiant l'égalité d'accès à la formation professionnelle, la mixité dans les emplois, un traitement indifférencié entre les femmes et les hommes en matière de promotion et de rémunération. En 2016, le nombre de postes identifiés comme « non mixtes » est à présent de 11, l'objectif de diminution d'un poste par an reste inchangé. Concernant les rémunérations, les données sociales 2016 indiquent que 17 % des femmes ont bénéficié d'une revalorisation salariale contre 23 % pour les hommes.



L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Une large majorité des salariés évolue sur des organisations à temps plein ; au sein de nos effectifs, sur l'année 2016, nous avons 7,6 % des salariés à temps partiel alors que la moyenne en France métropolitaine se situe à 19,2 %. Depuis deux ans, nous distinguons les temps partiels dits « choisis » (et répondant à un choix personnel de nos collaborateurs), des temps partiels dits « subis » (par le fait de l'organisation). Il est établi que 65 % des temps partiels sont choisis par les salariés concernés. Les femmes sont davantage concernées par le travail à temps partiel que les hommes.

93 %
de salariés à temps plein
(92,6 % en 2015)

1,95 %
de turn-over
(0,73 % en 2015)

91 %
en CDI
(89,5 % en 2015)

3,37 %
d'absentéisme
(3,7 % en 2015)

TÉMOIGNAGE

« UN ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME »

Alexandra Barbarit, assistante achats à Cavac Distribution

« J'ai mis un pied dans le groupe Cavac avec une première expérience chez Antigny Nutrition où j'avais décroché en 2015 un poste d'employée administrative en CDD. Bien qu'elle soit de courte durée, cette expérience a été vraiment enrichissante à tous points de vue. Malheureusement le contrat n'a pas pu être prolongé car c'était une création de poste liée à un accroissement temporaire d'activité. Après une mission dans le domaine du bâtiment, j'ai intégré l'entreprise Mac Donald's en tant que manager. Mais je n'y ai pas trouvé l'épanouissement professionnel que je recherchais. Fin 2016, j'ai donc recontacté le Service des ressources humaines (SRH) du groupe Cavac avec qui j'avais eu de très bons contacts. Le SRH m'a proposé un CDD d'un mois en gestion/compta chez Cavac Distribution que j'ai accepté en me disant que – peut-être – un CDI pourrait se libérer... Et quelle ne fut pas ma joie quand quelques semaines plus tard un CDI d'assistante achats me fut proposé ! Je suis aujourd'hui pleinement épanouie avec un métier où le relationnel compte beaucoup. Je me sens bien dans cette équipe, et plus largement au sein du groupe Cavac où l'on peut compter les uns sur les autres. Il y a une proximité entre les gens qu'on ne trouve pas dans d'autres grands groupes ».



AXE 3

L'INDIVIDU AU CŒUR DE NOTRE FONCTIONNEMENT

PRIORISER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS

La santé, la sécurité et le bien-être au travail sont un impératif à l'égard de nos salariés. De par nos activités industrielles, de manutentions, de maintenance, de transport..., nous sommes particulièrement exposés sur certains métiers aux risques d'accidents. Une équipe de 4 personnes est spécifiquement dédiée à ces problématiques et nos CHSCT sont également très actifs. Nous consacrons un budget non négligeable chaque année à l'achat d'équipements de protection individuelle soit 43 562 € en 2016. Les formations à la sécurité représentent 4 573 heures en 2016.

L'ÉQUIPE SÉCURITÉ DU GROUPE



66
accidents
du travail
+1

11,08
Taux de fréquence
des accidents du travail
-6,22

0,44
Taux de gravité
des accidents du travail
-0,27

12
réunions
des CHSCT
+7

PRÉVENIR LES TMS DANS L'AGROALIMENTAIRE

En collaboration avec la Carsat*, une action de prévention des Troubles musculo-squelettiques (TMS) a été initiée chez la filiale Bioporc particulièrement exposée à ce risque comme toutes les entreprises agroalimentaires. Un audit des pratiques et des conditions de travail a été réalisé auprès des salariés pour mettre en lumière des points d'amélioration (ex : limitation des hauteurs de piles, des poids des bacs à soulever...). Outre ces actions concrètes sur l'ergonomie des postes de travail, l'entreprise Bioporc s'est engagée à former tout le personnel pour prévenir les TMS dans les deux années à venir.

*Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail



FAVORISER LA CRÉATIVITÉ COLLECTIVE

En octobre 2016, la réunion annuelle qui rassemble les cadres du groupe a été organisée sous forme d'un « world café », processus collectif de créativité. Suite à cette réunion, huit groupes de travail ont été mis en place pour approfondir les propositions exprimées sur les thèmes du bien-être au travail, les pistes d'économies, l'écoute clients, la transmission du savoir, le sentiment d'appartenance au groupe...

* BOÎTE À IDÉE DIGITALE SUR LE PORTAIL INTRANET

FORMATION : ORGANISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Le choix d'une formation qualifiante résulte d'un échange constructif entre salarié et employeur. Un entretien professionnel est désormais obligatoire tous les deux ans. Il permet d'étudier les perspectives d'évolution professionnelle des salariés en interne ou à l'extérieur de l'entreprise : le salarié est responsabilisé sur son employabilité ; il bénéficie par différents dispositifs d'un accès à des formations qualifiantes (par le compte personnel formation notamment).

Le salarié est à présent au cœur de notre dispositif de formation : chaque salarié dispose d'un passeport formation qui retrace toutes les formations qu'il a suivies et sur lesquelles il pourra capitaliser (en interne ou en externe). Plutôt que de gérer un budget de formation global, nous gérons à présent des parcours individualisés ; conformément aux dispositions légales, un salarié doit avoir suivi au moins une formation sur la période de 6 ans.

FORMER LES AGRICULTEURS

La coopérative est agréée « Organisme de Formation » depuis 2010, date à laquelle les formations au Certificat individuel (Certiphyto) se sont mises en place. Ainsi, plus de 300 agriculteurs ont suivi une formation en 2016/2017. Le groupe propose aussi à ses élus – actuels et futurs - de se former. Prendre les bonnes décisions stratégiques et représenter les 5 000 sociétaires de la coopérative ne s'improvise pas. C'est pourquoi

les membres du conseil d'administration se forment régulièrement. Pour les jeunes agriculteurs amenés à prendre des responsabilités, la coopérative propose aussi un cursus spécifique de 9 jours chaque année en collaboration avec Services Coop de France. A noter, 45 salariés ainsi que 46 personnes extérieures ont obtenu leur certificat individuel suite à une formation avec la coopérative.

TEMOIGNAGE DES FORMATIONS PRAGMATIQUES

Yannick Billon,
Responsable formation aux agriculteurs

« A l'origine la coopérative s'est lancée dans la formation pour permettre aux sociétaires d'obtenir leur Certiphyto. Depuis l'offre de formations s'est étoffée dans des domaines variés, sans toutefois trop chercher à s'élargir. Nous mettons en place des formations pragmatiques et réalistes qui collent aux besoins de nos sociétaires. Par exemple, nous avons mis en place de nombreuses formations au cours de cet exercice sur la biosécurité des élevages suite aux épizooties d'Influenza aviaire en volailles et VHD variante en lapins. Nous privilégions l'interactivité au sein d'un petit groupe ce qui favorise les échanges ».

POINT DE VIGILANCE !

Le pourcentage de femmes ayant suivi des formations est inférieur à celui des hommes d'environ 20 % en 2016. Le pourcentage de femmes formées est de 34,5 % contre 57,7 % pour les hommes. En accord avec les partenaires sociaux, le groupe s'est fixé pour objectif d'augmenter de 10 % le nombre de femmes stagiaires.

64 %
des salariés ont
suivi un stage
- 3,56 %

9 187
heures de formation
+ 1 524 HEURES

40 %
des salariés de plus
de 55 ans
ont été formés en 2016



AXE 4

PRÉSERVER

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ET NATURELLES :

économie et production d'énergie,
biodiversité...



AXE 4

PRÉSERVER LA PLANÈTE ET VALORISER L'AGRICULTURE

De par son domaine d'activité en lien direct avec le territoire, la nature, les paysages, le groupe Cavac a donc une forte responsabilité environnementale et doit aussi concilier en même temps le défi d'une agriculture compétitive. Le groupe met en place des actions pour préserver les ressources de la planète (énergies, eau, déchets, biodiversité...), tout en développant des projets en accord avec l'économie verte.

L'EAU, UN BIEN COLLECTIF À PROTÉGER

La ressource en eau fait partie des préoccupations de la coopérative. En externe, Cavac s'investit dans une démarche de préservation de la qualité de l'eau en proposant des solutions concrètes aux agriculteurs : outils de pilotage de la fertilisation azotée et protection des cultures, compostage du fumier, études pour le stockage et la récupération des effluents (élevage, phytosanitaires)... En termes d'irrigation, la coopérative dispose d'un service dédié pour optimiser les apports d'eau. En interne, Cavac a aussi recours à des produits phytopharmaceutiques lors des essais agronomiques, tous les effluents sont traités dans un dispositif qui permet de dépolluer les eaux de rinçage (Phytobac, Osmofilm). Le groupe suit aussi de près la consommation d'eau de ses sites, les unités agro-alimentaires particulièrement consommatrices d'eau font partie des sites identifiés avec un potentiel d'amélioration.



75 391 m³
d'eau consommée sur nos sites

2 COMMISSIONS DE RÉFLEXION

Les agriculteurs élus et les salariés travaillent au sein de deux commissions mixtes (« Agroenvironnement/Services » et « Innovations ») pour réfléchir aux projets et investissements liés à l'environnement notamment.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET RÉDUIRE LES GES

Avant même d'envisager de produire de l'énergie, l'un des principaux enjeux pour toute entreprise comme le groupe Cavac réside dans les économies d'énergies et la réduction de ses émissions de Gaz à effet de serre (GES). Cinq de nos activités ou sites avaient été audités par l'organisme tiers Okavango Energy l'année dernière. Suite à ces audits, 12 mesures ont été mises en place et 18 sont en cours. Cela concerne l'isolation des séchoirs à céréales, l'extinction d'éclairages, le remplacement des ventilateurs, l'entretien et le réglage des brûleurs.



1 047 930
teq CO₂ de gaz à effet de serre émis

OPTIMISER NOS FLUX LOGISTIQUES

Le groupe a créé en janvier 2017 la filiale Agrivia pour son activité de transport de marchandises agricoles (céréales, matières premières, nutrition animale et engrais). L'objectif est que la flotte interne puisse servir à l'ensemble du groupe, c'est-à-dire à la coopérative ainsi qu'à ses filiales négoce dans une logique d'optimisation des flux (éviter les retours à vide) pour réduire sa consommation de carburant et donc ses émissions de CO₂. La modernisation de la flotte de camion, la formation à l'éco-conduite ou bien l'utilisation de l'additif Adblue concourent également à la baisse de nos émissions.



84 440 736 kWh
d'énergie consommée (gaz et électricité)

5,72
tonnes d'aliments livrées par km
+ 1600 KG/KM



S'IMPLIQUER DANS LA MÉTHANISATION

Le groupe Cavac est actionnaire de Biogasyll aux Herbiers (à 5 %) et du projet collectif d'unité de méthanisation MethaVie (13 %) dont la construction a démarré en 2017. Par ailleurs, le service environnement de la coopérative accompagne les exploitants dans des projets de méthanisation en réalisant les études de pré-faisabilité technique et économique (pré-diagnostic, étude d'opportunité, identification des enjeux...).

COLLECTER ET VALORISER LES DÉCHETS

Le groupe Cavac collecte à la fois les déchets provenant de ses sites et ceux des exploitations agricoles. Les Produits phytopharmaceutiques non utilisés (PPNU), les bâches d'ensilage, les films d'enrubannage, les ficelles, les bigbags, ainsi que les emballages vides des produits d'hygiène en élevage laitier sont collectés sur nos sites. Tous ces déchets sont ensuite acheminés à Fougeré où ils sont pressés, mis en balle avant d'être recyclés par différents partenaires. La coopérative propose aussi des solutions pour la récupération des pneus usagés. A noter, le groupe Cavac fait appel à Trait d'Union, une entreprise d'insertion, assurant la collecte et la valorisation de déchets en Vendée, pour récupérer le papier au niveau de son siège.

1 614
tonnes de déchets valorisés

475
tonnes de DJB non valorisés

44,23
tonnes de bidons vides de produits phytos collectés



D'IMPORTANTES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2017 SUR LE QUAI DE CHARGEMENT AUX SABLES D'OLONNE (CHANGEMENT DU PORTIQUE, ACCÈS SÉCURISÉ AU QUAI...)

- **12 sites** soumis à autorisation Dont 2 sites Seveso seuil bas
- **25 sites** soumis à déclaration
- **1 site** soumis à enregistrement

LA BIODIVERSITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS



MIEL RÉCOLTÉ DANS LES RUCHES APPOSÉES PRÈS DE NOS SITES

A l'occasion de la journée de l'abeille, la coopérative a organisé le 23 juin 2017 des ateliers découverte dans ses dépôts AgriVillage en partenariat avec des apiculteurs locaux. Cette initiative a permis de susciter de nombreux échanges entre les visiteurs, la coopérative et les apiculteurs. Une première à renouveler l'an prochain.

« OH APIDÉS », L'EXPO QUI BUTINE

Bienvenue dans un monde bourdonnant et coloré, celui des abeilles sauvages ! Début 2017, l'exposition « Oh Apidés » était visible dans le hall du siège de la coopérative, ainsi qu'au Gamm vert de La Roche-sur-Yon. C'est grâce au partenariat entre l'ONIRIS (CVFSE), le Centre Beautour et la coopérative lors d'une étude sur les pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs à Thiré que cette initiative a pu voir le jour. L'objectif de cette exposition est de sensibiliser le public à la préservation des insectes pollinisateurs.

PRÉVENIR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

De la prévention des risques liés au stockage de produits dangereux à l'amélioration de l'ergonomie d'un poste de travail, le Service Sécurité du groupe Cavac intervient à tous les niveaux de l'entreprise. Ainsi, quatre personnes sont chargées d'assurer la sécurité des biens et des collaborateurs du groupe. L'équipe réalise des audits et assure l'accompagnement nécessaire afin de mettre en place les procédures pour garantir la conformité des sites. Pour nos Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation, les rejets éventuels de poussières, l'impact sur l'eau ou les nuisances sonores sont surveillés dans le cadre d'un plan de surveillance. En 2017, le site des Sables d'Olonne classé Seveso seuil bas a fait l'objet d'importants travaux pour un coût de 2,5 millions d'euros. Le changement du portique qui permet de charger les céréales dans les navires permet d'atténuer très fortement les émissions de poussières ainsi que les nuisances sonores, à la grande satisfaction des riverains du port.

- **8 audits internes** sur nos sites ICPE
- **99 817 €** consacrés à la vérification périodique des équipements de sécurité



AVANT D'ÊTRE VALORISÉS, LES CARTONS SONT PRESSES ET MIS EN BALLE POUR OPTIMISER LEUR TRANSPORT

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la filiale Bio porc met en place des actions pour prévenir les pertes et valoriser les déchets agroalimentaires. Pendant le processus de fabrication, 225 447 kg de sous-produits organiques sont ainsi valorisés. Sur les produits finaux, Bio porc a fait le choix de faire un don aux Restos du Cœur pour les produits à DLC courte plutôt que de jeter sa marchandise.



9 579 kg
de dons aux Restos du Cœur



2 800
ruches posées auprès des cultures de semences d'oléagineux

28
apiculteurs partenaires

40 778
hectares de semences de cultures mellifères vendues

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le groupe Cavac publie pour la deuxième année un rapport annuel sur la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Le rapport RSE vise à fournir une vision juste et équilibrée de la performance globale du groupe au titre de l'exercice 2016-2017. Il s'efforce de répondre aux principales attentes d'informations exprimées par les parties prenantes (clients, sociétaires, collaborateurs, fournisseurs, consommateurs, pouvoirs publics et communautés locales ...), mais aussi de répondre à la réglementation en abordant les thématiques sociales, environnementales et sociétales.

PÉRIODE DE REPORTING

Le rapport RSE couvre la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 pour la plus grande partie des indicateurs. Néanmoins les indicateurs de la

partie sociale se présentent eux sous la forme de l'année civile 2016.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Le contenu du rapport a été élaboré sur la base d'indicateurs sélectionnés de façon à rendre compte des principaux impacts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux des activités du groupe. Le choix de ces indicateurs s'est fait selon les recommandations du Décret 2012-557 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale issu de la loi Grenelle II, complété par le Décret 2016-1138 du 19 août 2016 relatif aux informations environnementales figurant dans le rapport de gestion des entreprises.

Les indicateurs ont été collectés, calculés et consolidés avec l'appui d'outils informatiques dédiés. Les données présentées couvrent l'ensemble des activités du groupe, sauf exception dûment mentionnée.

VÉRIFICATION DU RAPPORT

Le groupe Cavac est tenu de publier annuellement les informations sociales, environnementales et les informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable, dont la liste est donnée par l'article R225-105-1. Ces informations doivent être soumises à vérification par un Organisme tiers indépendant accrédité (OTI). Pour le second exercice, l'obligation de vérification porte sur la présence des informations Grenelle II et la sincérité des données. Les diffé-

Le périmètre de reporting couvre 97,3 % du périmètre du groupe (en ETP au 31/12/2016).

Pour les données environnementales, le périmètre de reporting couvre en moyenne 95 % du chiffre d'affaires du groupe. Le périmètre appelé "Groupe" dans ce rapport exclut les sociétés SA Geoffroy très peu représentative en termes d'effectifs, Zen Nature détenue à 45 % et Fertil'Eveil détenue à 45 %. Plus précisément toutes les sociétés détenues à moins de 50 % sont exclues.

Pour les données sociales, le taux de couverture estimé en pourcentage des effectifs est de 79 % minimum (périmètre 3), jusqu'à la totalité du groupe (97,3 %), en passant pas les périmètres 2 (83 %) et 1 (96 %).

rents interlocuteurs ont dû démontrer la fiabilité de ces données. L'audit se déroulant sur période de deux jours nous a permis d'obtenir l'Attestation de présence et l'Avis motivé (Cf. page suivante). La comparabilité des indicateurs n'est pas systématiquement positionnée dans le rapport, car l'évolution de périmètre ou la modification de la méthode de calcul rend difficile la comparabilité, néanmoins les données n-1 sont disponibles dans la table de concordance.

DONNÉES SOCIALES

Sur l'Effectif Total ETP, 97,3 % des effectifs sont pris en compte

Les indicateurs notés d'un astérisque dans la table de concordance sont calculés sur l'exercice 2016-2017.

La règle de calcul de l'indicateur se fonde sur l'effectif en ETP (Equivalent temps plein) sans alternance.

Les indicateurs pour lesquels le périmètre « Groupe » est précisé sont calculés pour 97,3 % des effectifs.

Pour l'indicateur suivant (périmètre 1), seuls 96 % des effectifs sont pris en compte par manque de données.

- Nombre total d'accidents du travail.

Pour l'indicateur suivant (périmètre 2), seuls 83 % des effectifs sont pris en compte par manque de données.

- Actions mises en place pour améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail : budget pour l'achat des EPI (Équipements de protection individuelle).

Le taux de couverture des indicateurs suivants est de 79 %, en effet le périmètre ne couvre que l'UES sur ces indicateurs.

Le bilan social étant seulement réalisé sur l'UES à ce jour.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Le reporting environnemental de ce document se fonde sur l'exercice 2016-2017 soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017. Les indicateurs notés d'un astérisque dans la table de concordance sont calculés sur l'année civile 2016.

Seul l'indicateur suivant n'est pas disponible sur l'ensemble du groupe :

Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions. Les filiales Agro-alimentaires (Olvac, Biofourmil, Bioporc) n'ont pu être intégrées à cet indicateur. Périmètre 2 soit 93,2% du chiffre d'affaires du groupe consolidé.

Émissions de CO₂

Pour les émissions de Gaz à effet de Serre (GES), leur bilan a été réalisé selon la méthode BGES de l'Ademe, en prenant en compte les Scope 1 et 2.

Le reporting des émissions de combustibles fossiles sources

DONNÉES SOCIÉTALES

Le reporting sociétal de ce document se fonde sur l'exercice 2016-2017 soit du 1^{er} juillet au 30 juin 2017.

Les indicateurs notés d'un astérisque dans la table de concordance sont calculés sur l'année civile 2016.

Tous les indicateurs ont été calculés sur le périmètre "Groupe".

- Taux d'absentéisme – Taux de gravité des accidents - Nombre de maladies professionnelles reconnues parmi le canal carpien, la tendinopathie épaule et la tendinopathie des muscles épi condyliens coude - Taux de fréquence des accidents de travail - Pourcentage des salariés ayant suivi un stage (action de suivre une formation) - Nombre d'heures de formation professionnelle distinguant entre les CSP.

L'outil Décidium édité par ADP GSI - Logiciel de Gestion des Ressources Humaines - a permis via plusieurs extractions le calcul des indicateurs.

Quelques définitions

Taux de fréquence des accidents du travail = (Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour les personnes en CDI x 1 000 000) / Nombre d'heures travaillées

Taux de gravité des accidents du travail = (Nombre de jours d'arrêt perdu pour les personnes en CDI x 1 000) / Nombre d'heures travaillées

fixes (gasoil non routier) contrairement à l'exercice précédent a pu être pris en compte dans les émissions de CO₂ du Scope 1. Le Scope 3 par manque de temps et d'analyses complètes n'a pu être intégré en totalité. Le travail sur ce périmètre Scope 3 a débuté et nous travaillons à l'amélioration du suivi de ces émissions.

Déchets évacués et déchets valorisés

Le reporting pour les déchets prend en compte les notions de déchets valorisés (presse à déchets), les Déchets industriels banals (DIB) et les effluents phytosanitaires traités ainsi que leurs contenants.

Les différents logiciels métiers ont permis de valider les données (Nutriciel, IAS pour le suivi et extractions des factures, Hypérior: requête de données, Bilan Carbone, CAP2ER, Cristal 360, tableur Excel, ..)



ATTESTATION DE PRÉSENCE DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



NIORT
53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 01
www.groupey.fr

GRUPE CAVAC

Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) relatif à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2017

Aux sociétaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1103 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans votre rapport de gestion (ci-après les « informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017, en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société, dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la coopérative.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

GRUPE Y AUDIT
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.N.
SAS au capital de 17 000 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01
RES NIORT B 377 530 563 - APE 69202 - TVA : FR 30 377 530 563
FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - NIORT - PARIS



Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient sur la base de nos travaux :

- d'attester que les informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce (Attestation de présence des informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au référentiel (Avis motivé sur la sincérité des informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre les mois de Octobre et Novembre 2017 sur une durée totale d'intervention d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

1. Attestation de présence des informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la coopérative et de ses engagements sociétaux, et, le cas échéant, des actions ou des programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément au troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la coopérative ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans le rapport RSE.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des informations RSE requises.

GRUPE CAVAC
Exercice clos le 30 juin 2017

AVIS MOTIVÉ

2. Avis motivé sur la sincérité des informations RSE

Nous avons mené quinze entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa fiabilité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des informations RSE au regard des caractéristiques de la coopérative, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes¹ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- pour l'ensemble des sites, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. Les sites ainsi sélectionnés représentent 97,3 % des ETP au 31/12/2016.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la coopérative.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

¹ **Informations sociales** : Effectif total, répartition des salariés, embauches et licenciements, conditions de santé et sécurité au travail, accidents du travail notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles, bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail.
Informations environnementales : Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement, les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions, les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement, les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage de biens et services qu'elle produit.
Informations sociétales : Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional, conditions du dialogue avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité du Groupe, loyauté des pratiques : mesures prises en faveur de la santé des consommateurs.

GRUPE CAVAC
Exercice clos le 30 juin 2017

3

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au référentiel.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :
La coopérative doit compléter les règles de constitution du référentiel de reporting, notamment dans la formalisation des méthodologies de calcul et dans la description des documents sources afin de fiabiliser le process de collecte.

Fait à Niort, le 15 Novembre 2017

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GRUPE Y Audit

Arnaud MOYON
Associé Département Développement Durable

GRUPE CAVAC
Exercice clos le 30 juin 2017

4



TABLE DE CONCORDANCE

THÉMATIQUES SOCIALES En gris, les indicateurs non obligatoires

Périmètre RSE	Indicateurs Grenelle II	Indicateurs RSE	Périmètre	Donnée n-1	Valeur de la donnée	Unité	Page
Emploi	Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Effectif total ETP	Groupe	1341	1333	ETP	2
		Répartition par âge	Groupe	18-24 ans (F : 1,18% - H : 4,50%), 25-29 ans (F : 2,73% - H : 8,45%), 30-34 ans (F : 3,64% - H : 9,00%), 35-39 ans (F : 3,09% - H : 9,64%), 40-44 ans (F : 4,09% - H : 10,55%), 45-49 ans (F : 2,73% - H : 10,36%), 50-54 ans (F : 3,45% - H : 11,91%), 55-60 ans (F : 2,36% - H : 10,64%), + 60 ans (F : 0,36% - H : 1,27%)	18-24 ans (F : 1,41% - H : 4,30%), 25-29 ans (F : 3,21% - H : 8,84%), 30-34 ans (F : 4,85% - H : 7,82%), 35-39 ans (F : 3,13% - H : 9,46%), 40-44 ans (F : 4,53% - H : 8,84%), 45-49 ans (F : 3,21% - H : 11,49%), 50-54 ans (F : 3,36% - H : 11,34%), 55-60 ans (F : 2,27% - H : 10,24%), + 60 ans (F : 0,55% - H : 1,17%)	%	-
		Répartition par ancienneté	Groupe	-	Moins 1 ans (F : 1,9% - H : 3,3%), 1-4 ans (F : 6,7% - H : 16,6%), 5-9 ans (F : 6,4% - H : 14,6%), 10-14 ans (F : 4,4% - H : 9,5%), 15-19 ans (F : 3,4% - H : 11,2%), 20-25 ans (F : 1,6% - H : 5,3%), 26-30 ans (F : 0,6% - H : 5,8%), 31-35 ans (F : 0,9% - H : 4,5%), + 35 ans (F : 0,6% - H : 2,8%)	%	-
		Répartition par sexe (temps plein et temps partiels au 31/12)	Groupe	Femmes : 24 % - Hommes : 76 %	Femmes : 27 % - Hommes : 73 %	%	-
		Répartition des salariés par département vis-à-vis de leur lieu de travail	Groupe	0,2% (17) - 1,1% (44) - 3,9% (79) - 94,7% (85)	0,68% (17) - 1,05% (44) - 5,71% (49) - 5,60% (79) - 86,95% (85)	% de salariés	-
	Embauches et licenciements	Nombre d'embauches par type de contrat	Groupe	5 apprentis, 93 CDD, 80 CDI, 219 saisonniers	9 apprentis, 147 CDD, 91 CDI, 348 saisonniers	embauches	-
		Turn overw	Groupe	8 démissions sur 1099 CDI physiques au 31/12/15 soit 0,73%	25 démissions sur 1279 CDI physiques au 31/12/16 soit 1,95 %	%	25
		Licenciements hors inaptitude physique	Groupe	3	4	licenciements	-
	Rémunération et leur évolution	Masse salariale du groupe (y compris charges sociales)	Groupe	60,4 contre 57 M€ soit une évolution de 6%	64,4 contre 60,4 M€ soit une évolution de 7%	millions d'euros	3
	Organisation du travail	Organisation du temps de travail	Pourcentage de salariés travaillant à temps plein	Groupe	93%	93%	%
Pourcentage de salariés en CDI			Groupe	89%	91%	%	-
Une large majorité de nos salariés évolue sur des organisations à temps plein; au sein de nos effectifs, sur l'année 2016, nous avons 93 salariés à temps partiel. Depuis 2 ans, nous distinguons les temps partiels dits « choisis » (et répondant à un choix personnel de nos collaborateurs), des temps partiels dits « subis » (par le fait de l'organisation). Nombre de personnes à temps partiel choisi sur le nombre de temps partiel total			Groupe	-	65%	% de temps partiels choisis	25
Absentéisme		Taux d'absentéisme	3	3,7	3,37	%	25
Relations sociales	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation	Nous organisons des consultations à l'occasion des réunions du Comité d'Entreprise de l'UES (à présent élargi à l'entreprise VSN) sur tous les sujets qui concernent les domaines économiques (organisation, gestion, stratégie et marche générale de l'entreprise) ; emploi (mesures de nature à affecter la structure des effectifs), évolution des emplois et recrutements, les conditions de travail (organisation du travail, temps de travail, épargne salariale, mutuelle...), hygiène et sécurité (avec une commission spécifique : le CHSCT (Comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail), la formation avec une commission spécifique : la CFE (Commission formation emploi)). Nous procédons à l'information et la consultation du CE au travers d'un rapport sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi dans le cadre des dispositions de la loi Rebsamen du 17 août 2015, ainsi que la présentation des informations issues de la BDU (Base de donnée unique). Nous avons des négociations annuelles avec nos partenaires sociaux (2 à 3 réunions par an) sur les thématiques de la rémunération, du temps de travail, de l'égalité hommes-femmes et de la qualité de vie au travail.	Groupe	-	-	-	-
		Nombre de réunions des membres du personnel Nombre de réunions du Comité d'entreprise	Groupe	4 16	4 10	réunions	-
	Bilan des accords collectifs	9 accords signés sur l'exercice dont l'accord sur la création d'Agrivia Afin d'assurer une logistique qui soit au plus proche des adhérents, le transport productions végétales, approvisionnement, alimentations animales, a historiquement été géré comme une activité transport en compte propre au sein même de la Coopérative. Pour accompagner le développement du Groupe et le transport de marchandises d'une filiale à une autre qui s'apparente donc à du transport pour compte d'autrui, il a été acté de la création d'une société de transport au 1er janvier 2017 : Agrivia transport. Dans ce cadre, pour obtenir une cohérence sociale entre les salariés des différentes structures qui ont rejoint cette filiale et soucieux de préserver les acquis sociaux des conducteurs, les Partenaires Sociaux et la Direction ont convenu que les dispositions applicables aux conducteurs de la filiale transport Agrivia seraient celles applicables aux « ex-conducteurs » Cavac. Les 9 accords signés : Accord NAO 2016, Accord transport-conducteurs Cavac, Synthèse des accords d'entreprise au 1er janvier 2017, Avenant à l'accord n°6 portant extension au 1er janvier 2017 de l'UES Cavac à la filiale Agrivia Transport, Avenant à l'accord n°5 portant extension au 1er janvier 2017 du CIE à la filiale Agrivia Transport, Avenant à l'accord de participation Groupe pour extension à la filiale Agrivia Transport, Avenant à l'accord d'intéressement Groupe pour extension à la filiale Agrivia Transport, Avenant à l'accord PEE portant extension à la filiale Agrivia Transport, Avenant à l'accord mutuelle (accord 9) portant extension au 1er janvier 2017 à la filiale Agrivia Transport.	Groupe	8	9	accords collectifs	-
Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail	Etat des lieux des risques (condition de travail santé/sécurité) dans le Groupe en distinguant chaque unité de travail	Groupe	Mise à jour annuelle du document unique pour chaque unité de travail	Mise à jour annuelle du document unique pour chaque unité de travail Collaboration avec la Carsat sur la démarche TMS pour Bioporc	-	26
		Nombre d'actions de formations réalisées pour améliorer les conditions de santé et sécurité au travail	Groupe	4648	4573	heures	26
		Actions mises en place pour améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail : budget pour l'achat des EPI (Equipements de protection individuelle)	2	39100	43562,35	€uros	26
	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Nombre de réunions des CHSCT (Bioporc / CAVAC)	Groupe	5	12	réunions	26
		Taux de gravité des accidents	3	0,71	0,44	pas d'unité	26
	Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Nombre de maladies professionnelles reconnues parmi le canal carpien, la tendinopathie épaule et la tendinopathie des muscles épicondylaires coude	3	3	1 personne déclarée mais aucune reconnue	salariés touchés par ces maladies	-
		Nombre total d'accidents du travail	1	65	66	accidents du travail	26
Taux de fréquence des accidents de travail	3	17,3	11,08	pas d'unité	26		

Périmètre RSE	Indicateurs Grenelle II	Indicateurs RSE	Périmètre	Donnée n-1	Valeur de la donnée	Unité	Page
Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation	Poursuite de l'application de la réforme de la formation professionnelle : les formations qualifiantes et le travail sur l'employabilité de nos salariés : le choix d'une formation qualifiante résulte d'un échange constructif entre salarié et employeur. Un entretien professionnel est désormais obligatoire tous les deux ans. Il permet d'étudier les perspectives d'évolution professionnelle des salariés en interne ou à l'extérieur de l'entreprise : le salarié est responsabilisé sur son employabilité ; il bénéficie par différents dispositifs d'un accès à des formations qualifiantes (par le compte personnel formation notamment) Le salarié est à présent au cœur de notre dispositif de formation : chaque salarié dispose d'un passeport formation qui retrace toutes les formations qu'il a suivies et sur lesquelles il pourra capitaliser (formation en interne ou en externe). Plutôt que de gérer un budget de formation global, nous gérons à présent des parcours individualisés de formation ; conformément aux dispositions légales, un salarié doit avoir suivi au moins une formation sur la période de 6 ans.	Groupe	-	-	27	-
	Nombre total d'heures de formation	Pourcentage des salariés ayant suivi un stage (action de suivre une formation) Nombre d'heures de formation professionnelles distinguant entre le Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)	3 3	67,56 7663	63,98 9187	% heures de formation	27 27
Egalité de traitement	Politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Notre accord en faveur de l'égalité des hommes/femmes est arrivé à échéance en octobre 2016 ; les Partenaires sociaux et la Direction ont réaffirmé leur attachement au principe de l'égalité professionnelle hommes/femmes en négociant un nouvel accord. Convaincus que la mixité entre les femmes et les hommes au sein de l'entreprise constitue un facteur de complémentarité, de cohésion sociale et de richesse, les Partenaires sociaux ont convenu de développer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes notamment en privilégiant l'égalité d'accès à la formation professionnelle, la mixité dans les emplois, un traitement différencié entre les femmes et les hommes en matière de promotion et de rémunération.	Groupe	1	1	accord	24
		Le pourcentage de femmes ayant suivi des formations est inférieur à celui des hommes d'environ 20%. Le pourcentage de femmes formées est de 34,5 % contre 57,7 % pour les hommes (source : données sociales 2016, page 26). Les parties se fixent pour objectif d'augmenter le nombre de stagiaires femmes de 10 %.	Groupe	-	34,5	% de femmes formées	27
		Le pourcentage de femmes ayant été promu est variable suivant les années. Les données sociales 2016 (page 28) indiquent que 17% des femmes ont bénéficié d'une revalorisation salariale (contre 23% pour les hommes). Ces 17% sont répartis comme suit : • 20% des femmes augmentées l'ont été suite à une évolution de leur poste ou de leur mission (contre 18% pour les hommes) • 18% des femmes augmentées l'ont été suite à une évolution catégorielle (contre 52% chez les hommes) • 62% des femmes augmentées l'ont été suite à une évaluation dite « au mérite » (contre 30% chez les hommes) Les partenaires sociaux conviennent que les écarts de rémunération potentiels entre les hommes et les femmes s'expliquent principalement par le fait que les femmes ont plus de difficultés à obtenir des postes à responsabilités ou à évoluer sur d'autres missions. L'objectif fixé dans le présent accord est que la part relative aux augmentations suite à évolution de poste ou de mission pour le personnel féminin soit supérieure de 5% à celui des hommes. Source 2016 : 20% (contre 18% pour les hommes).	Groupe	-	17	% de femmes ayant bénéficié d'une revalorisation salariale	24
		Les femmes sont davantage concernées par le travail à temps partiel que les hommes ; d'autre part, sur le nombre de personnes à temps partiel, il est établi que 65% des temps partiels sont choisis par les salariés concernés (page 58- temps partiel thérapeutique). Les parties veilleront à maintenir ce pourcentage pendant la durée de l'accord.	Groupe	-	65	% de temps partiels choisis	25
		Les Partenaires sociaux considèrent que l'amélioration des conditions de travail et la réduction de la pénibilité peuvent faciliter la mixité des emplois. Les investissements matériels comme l'automatisation, la suppression ou la diminution du port de charges lourdes mais aussi les aménagements d'horaires (horaires postés) peuvent favoriser la mixité des emplois dans les services. En s'appuyant du CHSCT et du service sécurité, les parties se fixent pour objectif de mettre en œuvre 2 ou 3 actions concrètes en faveur de l'aménagement des conditions de travail.	Groupe	-	-	-	24
	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	% de personnes handicapées employées dans le groupe L'entreprise organise une rencontre annuelle avec le Pôle Emploi ; Une convention de recrutement est signée et renouvelée avec le Pôle emploi tous les 3 ans dans laquelle nous précisons notre engagement en matière de non discrimination. Les offres que nous diffusons sur nos sites d'emploi sont toutes logotées « accessibles aux personnes présentant un handicap » Nous menons des actions d'aménagement de postes via l'ARACT et l'AGEFIPH pour le maintien de personnel handicapé à leur poste.	Groupe	2,16	2,45%	%	-
La politique de lutte contre les discriminations	1-Hommes-Femmes : Cf. rubrique «Politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes» 2-Lutte contre les discriminations liées à l'âge : > dispositions sur les jeunes (objectif : 9% de CDI de 26 ans et moins, recrutement minimum 15 contrats d'alternance) > seniors : l'entreprise s'engage à maintenir, autant que possible, un pourcentage d'emploi de 10% de l'effectif total de seniors âgés de 55 ans et plus jusqu'à l'âge de la retraite au taux plein, chaque fois que cela est possible, et compte tenu des souhaits et aptitudes physiques des salariés concernés. - recrutement : l'entreprise s'engage dans la mesure du possible à ce que l'embauche des 45 ans et plus représente 10 % minimum du nombre total des embauches réalisées par an dont 5% de 50 ans et plus. L'entreprise organisera une rencontre annuelle avec le Pôle Emploi afin de favoriser le recrutement de salariés âgés de 45 ans et plus. Une convention de recrutement est signée et renouvelée avec le Pôle emploi tous les 3 ans. renouvelée en 2016. - action de formation pour le personnel « seniors » : nombre de personnes formées de plus de 55 ans 3- Lutte contre les discriminations liés à l'origine, à la langue : embauche de personnel d'origine vietnamienne (traduction des consignes de sécurité en vietnamien) 4- Lutte contre les discriminations envers les handicapés : cf rubrique «Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées»	Groupe	-	40	% de personnes seniors formées	24-27	

THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Périmètre RSE	Indicateurs Grenelle II	Indicateurs RSE	Périmètre	Donnée n-1	Valeur de la donnée	Unité	Page	
Politique générale en matière environnementale	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	2 commissions de réflexion : les agriculteurs élus et les salariés travaillent au sein de deux commissions mixtes (Agroenvironnement/Services et Innovations) pour réfléchir aux projets et investissements liés à l'environnement notamment.	Groupe	-	Certification AgriConfiance volet vert sur les légumes industrie Démarche Ecovadis = > Note Argent	-	8-9-19-30	
	Actions de formation et d'information des adhérents menées en matière de protection de l'environnement	Formation Ecoconduite et formation Certiphyto	Groupe	34 personnes formées au certiphyto en interne et 170 personnes externes à la société 11 chauffeurs ont été recyclés à l'ADR, 1 chauffeur a été formé à la base ADR, 3 personnes ont été sensibilisées à l'ADR 1.3, 19 chauffeurs ont été formé à l'éco conduite	45 salariés formés en interne et 46 personnes formées externes à la société.	-	27	
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Nombre de sites soumis à ICPE		Groupe	12 sites soumis à autorisation dont 2 sites Seveso seuil Bas 1 site soumis à enregistrement 26 soumis à déclaration soit 39 sites classés au titre des ICPE	12 sites soumis à autorisation dont 2 sites Seveso seuil bas 1 site soumis à enregistrement 25 sites soumis à déclaration soit 38 sites classés au titre des ICPE	sites soumis à ICPE	33
		Nombre d'audits internes (ICPE)		Groupe	5 audits	8	audit internes	33
		Budget attribué à la vérification périodique des équipements de sécurité		2	105800	99816,780	€uros	33
		Exemple d'actions contre les risques environnementaux et les pollutions		Groupe	Situé en plein coeur du port de commerce, notre site des Sables d'Olonne classé Seveso seuil bas fait l'objet d'une attention toute particulière en termes de nuisances sonores, environnementales, paysagères... En 2015, un nouveau nettoyeur-séparateur a été installé dans le silo permettant de diminuer les émissions de poussières, au bénéfice des opérateurs sur le site et du voisinage. Des dispositifs anti-intrusion et de désenfumage ont par ailleurs été mis en place en 2016.	Aménagement du système de lagunage des eaux pluviales sur le site de Fougeré Remplacement du portique de chargement des bateaux au silo des Sables d'Olonne	-	33
Pollution et gestion des déchets	Mesure de prévention, de réduction ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Volume d'effluents phytosanitaires traités	Groupe	2400	6000	litres	-	
		Indicateur de fréquence des traitements antibiotiques Lapins Pourcentage d'aliments médicamenteux aliments lapins	Groupe	IFTAR : 0.86 IFTAC : 0.39	IFTAR (reproductrices) : 0.77 IFTAC (lapins en croissance) : 0.33	0	14	
		Part d'aliments médicamenteux sur le global aliments porcs (sociétaires)	Groupe	1,2	0,42 (soit 61 % de diminution d'aliments médicamenteux entre les deux exercices)	% d'aliments médicamenteux porcs pour les sociétaires	-	
		Pourcentage d'aliments médicamenteux Aliments Porcs	Groupe	10,47	0,87	% d'aliments médicamenteux (1er âge)	14	
		Alternative au chimique pour la protection des végétaux, notamment avec la volonté de remplacer intégralement le métaldéhyde par des méthodes sans risque pour l'environnement.	Groupe	- Sluux : 14 500 ha contre 13 800 ha de métaldéhyde soit en gros 50%/50%. - Vacciplant : 6 800 ha sur un global T1 de 36 000 ha soit près de 20%. - Trichogramme : 1 500 ha de protection 34 000 ha de maïs grain (maïs la Vendée n'est pas concernée dans sa globalité pour la Pyrale).	Produits avec droits CEPP : - Vacciplant GC : 11 620 ha sur un marché de 38100 ha soit 30% du premier traitement fongicide blé - Sluux : 11 292 ha sur un marché de 17260 ha soit 66% en anti-limaces - Trichogrammes : 1582 ha sur un marché de 6000 ha de maïs protégés (contre pyrales) sur 45000 ha de maïs semés au global - Sticman : 14860 ha sur un marché de 84160 ha d'adjuvants - Heliosol : 17375 ha sur un marché de 84160 ha d'adjuvants - Heliosouffre : 2463 ha sur un marché de 2 800 ha d'anti-oidium (vigne) - Thiovit jet Microbille : 168 ha sur un marché de 2800 ha d'anti-oidium (vigne) D'autres produits sont utilisables en BIO : - Contans WG 856 ha de protection fongicide contre le sclérotinia (colza et tourmesol) - Success 4 : 975 ha de protection insecticide contre les noctuelles défoliatrices (maïs) - Vazyl Y : 2233 ha de protection anti-viroses (pommes de terre)	-	14	
	Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Nombre de sites pour lesquels une étude de bruit est faite Nombre d'analyses poussière réalisées sur l'exercice	Groupe	7 sites classés qui font l'objet de mesures de bruit 1 analyse	2 sites classés qui font l'objet de mesures de bruit 5 sites avec une analyse poussière	-	-	

Périmètre RSE	Indicateurs Grenelle II	Indicateurs RSE	Périmètre	Donnée n-1	Valeur de la donnée	Unité	Page
Economie circulaire	Prévention et gestion des Déchets Mesures de prévention, de recyclage, de ré-utilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets;	Collecte des Bidons Vides de déchets phytosanitaires (Adivalor)	Groupe	55	44,23	tonnes	32
		Quantité de déchets DIB (non valorisés)	Groupe	639.39 84693	475 67475	tonnes euros	32
		Quantité de déchets valorisés	Groupe	1358 soit 167917	1614 168650	tonnes euros	32
		Engagement avec trait d'union : programme d'enlèvement du papier	Groupe	781	736	sacs papier	32
		Engagement avec Atmosph'AIRES : programme d'enlèvement des cartouches d'encre	Groupe	645	341	cartouches	-
		Nombre d'imprimantes suite au renouvellement du parc et à la sensibilisation du personnel : - Paramétrage par défaut en Noir et Blanc - Nouvelle technologie (utilisation de moins d'encre) conforme aux normes environnementales	Groupe	524	394	imprimantes	-
	Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Produits arrivant en dates courtes de consommation donnés aux Restaurants du cœur ou associations caritatives	Groupe	-	9579	kg	32
		Déchets alimentaires recyclés en Alimentation animale	Groupe	-	255447	kg	32
		Lutte contre le gaspillage : pourcentage de co-produits utilisés dans la fabrication d'aliments destinés à l'alimentation animale	Groupe	52	48	% de coproduits utilisés	-
	Utilisation durables des ressources : Consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Consommation d'eau	Groupe	89 179 (dont 50% de la consommation est liée au process de nos entités agro-alimentaires)	75391 dont 41% liées aux sites agro-alimentaires	m³	30
		Prestations de sondes à irrigation fixes et mobiles	Groupe	66	44	parcelles	15
		Pourcentage de nos sites alimentés par le réseau public de distribution d'eau potable.	Groupe	99,98	99,98	%	-
	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation	Réflexion sur l'écoconception de nos produits isolants via des FDES, sur la re-valorisation sans cesse des co-produits : BARRETEAU-Biomasse Exemple du chanvre où la plante est utilisée en intégralité Graine / Paille => Fibres / Chènevottes / Fines Une unité de micronisation Agrofib' réutilise l'anas de lin pour en faire de la poussière destinée à la fabrication de lames de terrasse, clôtures en local. Exemple de Terre de viande : pas de transformateurs - circuit-court Bioporc => Ecoconception sur les packaging (mon-matériaux et recyclabilité) De par son activité principale d'organisme collecteur, la coopérative utilise très peu de matières premières en tant que telles dans la conservation de ses produits.	Groupe	-	-	-	20-21
		Pailles de lin passées sur l'usine Pailles de chanvre passées sur l'usine	Groupe	9288 3442	8355 3350	tonnes de paille de chanvre tonnes de paille de lin	21
	Consommation d'énergie, les mesures prises en compte pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables (2/2)	Consommation énergétique (gaz + électricité)	Groupe	147063372,7	84 440 735.53 kWh (48 % Electricité / 52% Gaz)	KWh	31
		Surface de photovoltaïque	Groupe	12680 (soit 642 foyers (conso annuelle))	12680 (soit 642 foyers (conso annuelle))	m²	-
		Production d'Agro-combustible à partir d'issues de végétaux	Groupe	-	1118	foyers chauffés	-
		Production d'énergies obtenues obtenues via dans la participation à hauteur de 5% dans biogazyl	Groupe	-	405213	KWh	-
Changement Climatique	Les postes significatifs d'émissions de GES sont générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	Bilan GES: La forte augmentation vis-à-vis de l'exercice passé s'explique par la prise en compte dans le bilan GES des consommations de combustibles fret interne (gazoil non routier et gaz propane pour les chariots). Le poste le plus émetteur en termes de gaz à effet de serre est issu du fret.	Groupe	26681	1047930	teq CO2	-
		Diagnostic CAP2ER	Groupe	-	5 exploitations suivies en CAP2ER	-	31
Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver la biodiversité	Nombre d'apiculteurs	Groupe	21	28	apiculteurs	33
		Nombre de ruches utilisées pour la production de calza semence	Groupe	3240	2800	ruches utilisées	33

THÉMATIQUES SOCIÉTALES En gris, les indicateurs non obligatoires

Périmètre RSE	Indicateurs Grenelle II	Indicateurs RSE	Périmètre	Donnée n-1	Valeur de la donnée	Unité	Page
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	En matière d'emploi et de développement régional	Capacité d'autofinancement	Groupe	20,4	23,3	millions d'euros	3
		Investissements	Groupe	19,4	17	millions d'euros	3 - 12
		Chiffre d'affaires réservé à nos fournisseurs (investis dans l'économie)	Groupe	399	389	millions d'euros	3
	Sur les populations riveraines ou locales	Nombre d'emploi générés par le Groupe Cavac*	Groupe	1828	1945	personnes rémunérées par le Groupe	12
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Les conditions du dialogue avec les personnes ou organisations	Collaboration avec l'enseignement agricole	Groupe	-	500	élèves	13
		Gouvernance coopérative	Groupe	11	11	sections	6-7
		Cartographie des Parties Prenantes	Groupe	-	-	-	5
	Les actions de partenariat ou de mécénat	Valineo s'engage auprès des Restos du Cœur	Groupe	-	Objectif : 7665 oeufs donnés	-	12
		Collaboration avec l'entreprise Trait d'union	Groupe	-	-	-	32
		Partenariat avec le Centre Beautour	Groupe	-	-	-	33
Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Duralim : promouvoir les actions initiées par les acteurs de l'alimentation animale en faveur du Développement Durable au travers de deux indicateurs	Groupe	-	100	% de céréales françaises	-
		- Pourcentage de céréales françaises incorporées dans les aliments conventionnels* - Pourcentage de tourteaux de soja d'origine Brésil. Le soja cultivé au Brésil selon les critères de durabilité positionnés sur les 3 piliers de la RSE est celui qui est le plus favorable.			80	% du tourteaux de sojas achetés provient du Brésil	
Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Audits internes et externes	Groupe	77 156	745 132	audits internes jours d'audits externes	18
		Les Filières Qualité*	Groupe	24 36	53 45	Filières animales Filières végétales	18
		Nombre d'analyses dans notre laboratoire	Groupe	89990	79706	Analyses	18
		Référentiel IFS	Groupe	3	4	Usines certifiées	19

Périmètre	
Groupe	Groupe hors SA Geoffroy, Zen'Nature et Fertil'Eveil
1	Groupe hors SA Geoffroy, Zen'Nature, Fertil'Eveil, Olvac
2	Groupe hors SA Geoffroy, Zen'Nature, Fertil'Eveil, Biofournil, La Camusière, Bioporc, Olvac
3	UES (2016) : coopérative Cavac, Cavac Distribution, Cavac Biomatériaux, VSN

Répartition des données	
Sociales	Année civile 2016
Environnementales	Exercice 2016-2017
Sociétales	Exercice 2016-2017



12 boulevard Réaumur - BP 27
85001 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. 02 51 36 51 51 - Fax 02 51 36 51 97
Email : cavac@cavac.fr



Rejoignez-nous sur



www.coop-cavac.fr

